

Absents excusés : Vanina Costes, Jean Klos procuration à Pierre Francini

Secrétaire de séance : Hervé Constans

1. Compte rendu du Conseil du 2 février 2022.

Après lecture, ce compte-rendu est approuvé à l'unanimité du Conseil.

2. Délibérations

1. Comptes 2021

Le conseil approuve à l'unanimité le budget proposé par la commission finances (le Maire ne participe pas à ce vote).

Section fonctionnement :	Résultat : 112 779 €	Résultat d'ensemble : 63 284 €
Dépenses : 199 548 €		
Recettes : 312 327 €		
Section investissements	Résultat : - 49 495 €	
Dépenses : 143 649 €		
Recettes : 94 154 €		

2. Vote des taxes locales.

Les taxes foncières (TF) sont constituées de 2 éléments : TF sur le bâti et TF sur le non bâti, le maire propose le maintien des taux actuels :

TF bâti : 33.45%

TF non bâti : 43.55%

Le Conseil adopte le maintien des taux à l'unanimité.

3. Vote du budget 2022

Voir résumé en annexe.

Le conseil adopte le budget à l'unanimité

4. Informations générales.

1. Elections présidentielles
tenue du bureau de vote pour le deuxième tour
2. 3CVT
Assainissement
L'abonnement passe de 30€ à 40€
3. Syndicat du Moulin des fées
L'acompte de la facture annuelle passe de 20% à 40%
4. SIVOS
Il y aura moins d'élèves inscrits
5. Logement de l'école
Une annonce a été apposée à la pyro afin de contacter plus de personnes
6. Refus du Conseil Municipal de vendre le « Chemin du bois battu » aux propriétaires riverains.

Fin de la séance à 21h30

Le Maire

